

CONDITIONS

Pour accéder à la souscription d'un contrat d'interruptibilité votre site doit répondre aux conditions suivantes :

- être **télé-relevé** quotidiennement,
- avoir une **CAR supérieure à 5 000 MWh**
- sa capacité jour annuelle (souscrite: CJA ou calculée: CJN) doit être **supérieure à 20 MWh/jour**.
- ne pas assurer de mission d'intérêt général
- ne pas produire d'électricité avec le gaz naturel consommé

Le dépôt d'offre est possible du **7 novembre 2022 au 2 décembre 2022 à 17h**, passé cette date les données seront transmises au gestionnaire de réseau de transport et il ne sera plus possible de les modifier ou de déposer une nouvelle offre.

Après votre dépôt de candidature, vous devrez réussir un test à blanc, pour obtenir l'agrément de GRDF.

Le gestionnaire de réseau de transport dont votre site dépend (GRTgaz ou Terega), étudiera la recevabilité de votre offre et vous avertira de l'éventuelle contractualisation.

DEPOT D'OFFRE

Vos sites

Trier par statut

Tous les sites

Site d'exemple 2 - G199998	Récapitulatif Enquête Délestage	Accéder
Site d'exemple - G199999	Récapitulatif Enquête Délestage	Accéder

Dans la page de vos sites, sélectionner le site pour lequel vous voulez déposer une candidature à l'offre d'interruptibilité garantie.

Cliquer sur le bouton « Offre d'interruptibilité garantie » pour commencer.

Compléter l'enquête délestage ou consulter le récapitulatif des réponses

Souscrire, reconduire ou consulter le récapitulatif du contrat d'interruptibilité secondaire

Déposer ou modifier une Offre d'Interruptibilité Garantie

Déclarer la session du site à une autre société ou un autre interlocuteur

Retour à la liste des sites

Offre d'Interruptibilité garantie

1 Société contractante

Raison sociale de la société contractante

Ville d'immatriculation RCS

Forme juridique

Capital

SIRET du Site

Adresse

Êtes-vous le signataire du contrat ?

SIGNATAIRE DU CONTRAT

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Adresse e-mail

Confirmation de l'adresse e-mail

Valider

1. Saisissez les informations concernant la société contractante.

Par défaut vous serez le signataire du contrat, si ce n'est pas le cas, cliquez sur **Non** et désignez l'interlocuteur.

Cliquez sur le bouton **suivant**

2. Répondez aux deux questions concernant l'usage du gaz de votre site, saisissez la capacité interruptible proposée et la compensation souhaitée.

Offre d'Interruptibilité garantie

1 Société contractante

2 Capacité interruptible

3 Contacts opérationnels

4 Coordonnées bancaires

CAPACITÉ JOURNALIÈRE INTERRUPTIBLE PROPOSÉE

Votre site utilise-t-il le gaz naturel pour produire de l'électricité ?

Votre site utilise-t-il le gaz naturel pour alimenter un réseau de chaleur urbain ?

Capacité interruptible en MWh/jour

Compensation souhaitée en €/MWh

Précédent

Suivant

Il n'est pas possible de souscrire moins de 20 MWh/jour, et de proposer une compensation supérieure à 200 Euro du MWh.

CONTACTS OPÉRATIONNELS DÉSIGNÉS POUR LE SITE G1999998

Contact opérationnel n°1		Contact opérationnel n°2	
Pour modifier ou créer un contact cliquez ici		Pour modifier ou créer un contact cliquez ici	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
DUPONT	Jean	DUPOND	Paul
Adresse e-mail		Adresse e-mail	
jean.dupont@mailinator.com		paul.dupond@mailinator.com	
Téléphone portable	Téléphone 2	Téléphone portable	Téléphone 2
+3360000000		+3360000000	
Fonction	Raison sociale	Fonction	Raison sociale
Testeur	Site de Test	Directeur	Site de Test
Précédent		Valider	

3. Validez ou modifiez les contacts opérationnels que vous avez définis dans lors de l'enquête délestage puis cliquez sur **suivant**.

Vous devez saisir des numéros de téléphones portables valides. Ceci afin que GRDF puisse joindre ces deux contacts par email et par SMS lors du test à blanc ou en cas d'Activation du contrat.

4. Par défaut vous serez l'interlocuteur facturation. Si ce n'est pas le cas cliquez sur **Non** et désignez l'interlocuteur en charge de la facturation de la compensation. Saisissez ensuite les coordonnées bancaires de votre société. Puis cliquez sur le bouton **suivant**.

Offre d'Interruptibilité garantie

1 Société contractante

2 Capacité interruptible

3 Contacts opérationnels

4 Coordonnées bancaires

DONNÉES DE FACTURATION

Êtes-vous l'interlocuteur Facturation ?

SAISIE DE L'IBAN

Titulaire du compte

IBAN

BIC

Précédent

Suivant

5. Vérifiez les informations dans le récapitulatif des éléments de l'offre, puis cliquez sur Valider.

Une fois ces éléments validés, ils restent modifiables jusqu'au 2 décembre 2022 à 17h uniquement.

Après cette date, votre site sera soumis à un test à blanc qui vous permettra, s'il est réussi, de recevoir l'agrément de GRDF, obligatoire pour la prise en compte de votre offre par le gestionnaire de réseau de transport.

Nous vous rappelons que le contrat d'interruptibilité garantie n'est pas établi avec GRDF.

Ce processus correspond au dépôt de votre candidature en réponse à la consultation du gestionnaire de réseau de transport. Celui-ci vous communiquera directement son choix à l'issue de la période d'examen des offres.